

Monsieur le Président, cher ami,

En réponse à ta lettre ouverte, rédigée au nom de l'association du GIVAV, je tiens à faire un rappel de notre communication et programme concernant notre positionnement face à l'informatisation de notre mouvement :

Communiqué Vision d'Avenir du 12/O1/2015 (extrait)

GESASSO/GIVAV : Le doublon qui fait scandale

Ce que l'on nous propose est tellement lourd, que la FFVV a investi 75 000 euros pour créer un nouveau logiciel – le GESASSO- pour gérer les formations ... et intégrer dans un an la gestion des clubs ! Bref, une sorte de GIVAV bis, alors que le GIVAV, développé bénévolement par des vélivoles, s'enrichit de jour en jour avec de nouvelles fonctions, pour gérer les nouvelles licences et la formation, et qu'un nombre grandissant d'utilisateurs l'ont adopté (plus de 80 à ce jour).

La politique de Vision d'Avenir sera de consolider l'outil adopté par plus de la moitié du mouvement.

Programme Vision d'Avenir déposé le 4/03/2015 (extrait)

VIII) GESTION INFORMATISEE DE LA FORMATION.

La FFVV a signé avec une société, un contrat de 75 000 euros, pour la conception d'un logiciel de gestion des ATO (GESATO) qui devrait servir par la suite à la gestion des associations (GESASSO).

A quoi obéit cette initiative étrange, alors que plus de la moitié du Mouvement utilise pour sa plus grande satisfaction le GIVAV, un logiciel développé au moindre coût par des vélivoles, logiciel qui évolue et se montre capable d'intégrer l'ensemble de nos besoins en gestion des pilotes, des formations et de futures éventuelles ATO ?

➤ **Vision d'Avenir a une autre approche de la Gestion de la formation et des clubs**

➔ Nous consulterons les associations qui utilisent un logiciel de gestion.

Si le GIVAV, comme il y paraît, répond favorablement aux attentes de la majorité des utilisateurs et aux exigences liées à la formation, nous apporterons le soutien fédéral à ce logiciel.

Comme tu peux le lire, notre positionnement concernant le GIVAV est sans ambiguïté dans toutes nos interventions.

Nous considérons que le GIVAV remplit auprès des clubs une fonction de dématérialisation qui s'inscrit dans la politique de simplification soutenue par Vision d'Avenir.

Le GIVAV est devenu aujourd'hui une ressource critique pour le mouvement et les organismes représentés au sein de son conseil d'administration, tel que la FFVV, ont le devoir de le soutenir et de participer à sa consolidation.

Le soutien accordé par la FFVV au GNAV, que j'ai soutenu en d'autres temps, est un exemple réussi dont nous devons nous inspirer pour le GIVAV. L'investissement bénévole déjà investi dans ce logiciel, tant pour son développement et son évolution, que pour la formation de ses nombreux utilisateurs, plaide en faveur de ce soutien.

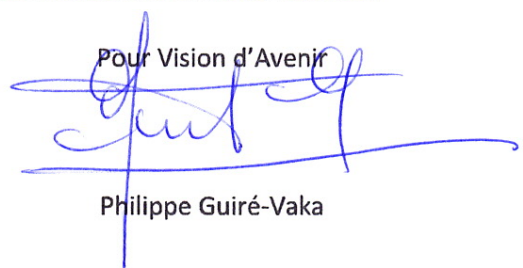
En maintenant le développement au sein du mouvement nous nous préservons également d'une éventuelle dérive des coûts de sous-traitance auprès d'une société de service.

Tu comprendras que dans la situation actuelle, je ne puis aller au delà de cette position de principe, qui est parfaitement claire.

J'espère que nous pourrions prochainement traiter ce dossier dans cet esprit, la décision relevant bien sûr du Comité Directeur, dans le respect de nos statuts et de nos règles de gestion.

Je te présente, Monsieur le Président et cher ami, l'expression de mes meilleurs sentiments vélivoles.

Pour Vision d'Avenir



Philippe Guiré-Vaka